



CAVAC

INFOS ▶



▶ Énergie renouvelable Une nouvelle unité de méthanisation à Aizenay

PAGE 6

ACTUALITÉS

Élevage : la robotisation
au service de l'humain

P.2



SERVICES ET TECHNIQUES

Solution d'assurance
MutliRisques
Climatique Atekka

P.4



VIE COOPÉRATIVE

Cavac à la fête de
l'agriculture aux Brouzils
et Chavagnes-en-Pailers

P.8



Une année toute décalée...

Décidément depuis octobre dernier, nous n'en finissons pas de voir tout se décaler.

Les semis d'automne qui se sont souvent réalisés au printemps ont décalé d'autant les récoltes d'été.

Les fourrages de printemps (ensilages et foin) se sont trouvés décalés de plusieurs semaines, avec des qualités très moyennes.

Et puis les semis de printemps décalés souvent en juin et qui annoncent des récoltes d'automne très tardives, avec le risque de voir certains futurs semis de céréales à paille d'automne à nouveau décalés, voir même carrément contrariés si les maïs n'étaient pas récoltés à temps...

Ces excès de pluie ont finalement des conséquences sur toute l'année 2024 et peut-être même au-delà.

Et les températures plutôt fraîches de cet été (on ne s'en plaindra pas à certains égards) retardent d'autant plus la croissance des maïs et des tournesols dont l'arrivée à maturité n'est pas pour tout de suite !

Pas simple de gérer les travaux et de rester zen dans ces conditions. Sans parler des prix bas, à la suite d'une récolte mondiale record ! C'est vraiment la double ou la triple peine.

Si l'on devait chercher en cette fin août, quelques lots de consolation, sans doute pourrions-nous capitaliser sur des fourrages de printemps importants en volume, sur des prix en productions animales (viande et lait) tout à fait corrects et puis, espérons-le, grâce justement à un été plutôt maussade, sur des rendements convenables en maïs.

Pour autant pour cette année 2024, il n'y aura vraiment pas d'exploit olympique à saluer au plan agricole ! Dommage...

Franck Bluteau
Président délégué



► CHÈVRES LAITIÈRES

La robotisation au servi

Installé depuis 2022, Alexis Lucas a investi dans un robot d'alimentation pour nourrir ses 1 000 chèvres de race Alpine. Économie de temps, de fourrage, de carburant, etc. nombreux sont les avantages de cet outil innovant.

« Avant l'arrivée du robot, on donnait l'alimentation manuellement à l'aide d'une désileuse. Dorénavant, c'est le robot qui le fait automatiquement et avec des quantités bien précises », explique Alexis Lucas.



À l'instar d'un robot de cuisine, le robot I-Ron Mix de la marque Lucas (G)©, peut tout faire : mélangeuse, désileuse, repousse fourrage et même pailleuse. Réglée comme une horloge, l'exploitation l'a programmé pour donner de l'aliment cinq fois par jour de 4h à 19h.

« Dans la journée, le robot donne deux fois du maïs ensilage et trois fois du foin de raygrass et de la paille de pois, le tout mélassé. Le mélange est enrichi en granulés aussi distribués par le robot, qu'il récupère grâce aux cinq stockeurs que l'éleveur alimente environ deux fois par semaine, ce qui apporte une certaine souplesse de travail. Pour finir, le robot effectue aussi un paillage quotidien », explique Alexis Noireaud, technicien en nutrition animale au groupement ovins-caprins de Cavac (Ovicap).

Du temps libre et des performances en plus

En déléguant l'alimentation du troupeau au I-Ron Mix, Alexis et Thierry Lucas, son oncle associé du Gaec, arrivent à se dégager du temps libre et se libérer trois week-ends par mois.

ce de l'humain

« Avec un apprenti en plus et le robot, notre organisation nous permet de pouvoir gérer l'exploitation seul sur un week-end », ajoute Alexis Lucas

Ce qui n'est pas une mince affaire lorsqu'il faut traiter 800 chèvres tous les jours. La tâche dure environ deux heures avec un roto de traite de 56 places. Avec une performance déjà très bonne de 1 100 kg de lait / chèvre par jour sur 300 jours de lactation, le robot apporte une précision dans l'apport des rations journalières et des économies de charges (quantité d'aliments, carburant, etc.). « *Par ailleurs le robot permet de fractionner les rations sur la journée, ce qui est plus agréable pour le troupeau, qui est plus calme* », complète Thierry Lucas.

▶ EN SAVOIR +

Dotation élevage

Le suivi technique et nutritionnel de l'exploitation est assuré par le groupement ovins-caprins Ovicap de Cavac, dont découle la Dotation Élevage que Alexis Lucas a pu bénéficier pour s'installer du haut de ses 27 ans. Un coup de pouce financier en plus de la Dotation Jeunes Agriculteurs.



▶ SERVICE FORMATIONS CAVAC

Certiphyto : anticipez votre renouvellement

Sésame indispensable pour acheter et utiliser des produits phytosanitaires, le Certiphyto doit être renouvelé tous les cinq ans. Les inscriptions aux formations renouvellement DENSA (Décideur En Exploitation Non Soumise à Agrément) sont ouvertes.

Vous êtes labélisé Agriculture Biologique et/ou HVE et/ou vous avez réalisé votre Conseil Stratégique Phytosanitaire et votre Certiphyto arrive à échéance au premier semestre 2025 : il est temps de participer à la formation "renouvellement". Si vous êtes dans l'une des situations citées, votre Certiphyto sera renouvelé pour 5 ans.

Une formation prise en charge

À la suite d'une réorganisation du service Formations de la coopérative, les inscriptions se feront auprès de Cavac, mais les formations seront animées par des intervenants extérieurs. La journée de formation permettra d'actualiser vos connaissances et de découvrir des solutions alternatives aux produits phytopharmaceutiques. Les sessions se dérouleront à La Roche-sur-Yon ou sur des antennes décentralisées à partir de novembre. La formation est prise en charge par VIVEA pour les exploitants et par OCAPIAT pour les salariés avec une participation de 28€ pour les frais de réception.



**Renseignements
et inscriptions**

02 51 36 57 42

cavacformations@cavac.fr

► ASSURANCE MULTIRISQUES CLIMATIQUE

ATEKKA, pour se protéger des aléas climatiques

Sécheresse en 2023, excès d'eau en 2024, les aléas climatiques ont compliqué les semis et engendré des pertes de rendement importantes. Pour protéger les exploitations agricoles de ces risques climatiques de plus en plus récurrents, Cavac a noué un partenariat avec ATEKKA qui propose des offres adaptées à ses sociétaires.



2024 n'est pas encore terminée, mais l'année a déjà connu son lot d'intempéries avec en tête des excès d'eau à des moments cruciaux pour les cultures, le manque de rayonnement, la grêle... Avec les changements climatiques observés ces dernières années, l'importance de souscrire une assurance aléas climatiques est d'autant plus justifiée.

Toutes les cultures de la coopérative concernées

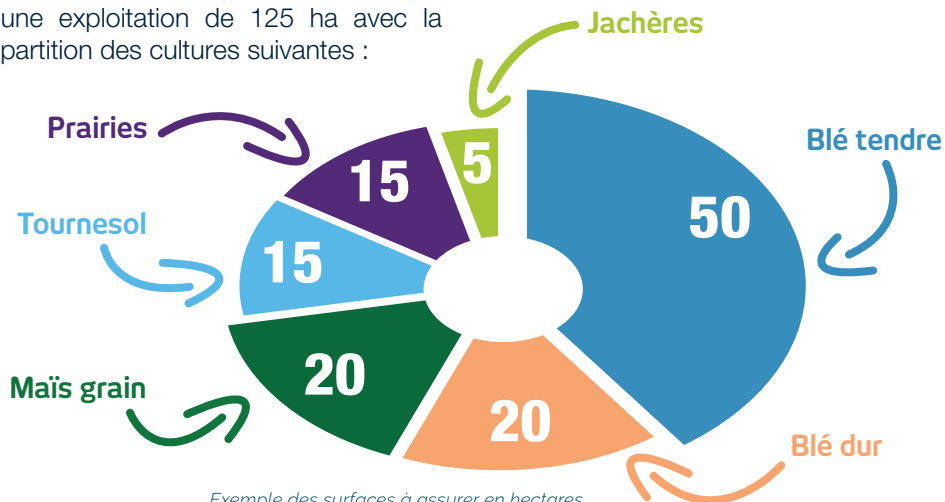
Céréales, oléagineux, protéagineux, chanvre, etc., la totalité des cultures des adhérents Cavac peuvent être couvertes par ATEKKA, que ce soit en Agriculture Biologique (AB), en conversion ou encore en conventionnel. Cependant, les productions de semences en AB ainsi que les Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique (CIVE) et Cultures Pièges à Nitrates (CIPAN) ne sont pas assurables.

La multirisque climatique Grandes Cultures assure l'exploitant des conséquences de la grêle, du vent, du froid, de la chaleur, de l'eau, d'un arrêté limitant ou interdisant l'irrigation.

Une assurance subventionnée par la PAC

Pour être concret, prenons l'exemple d'une exploitation de 125 ha avec la répartition des cultures suivantes :

Pour souscrire à l'assurance Ateikka et prétendre aux subventions liées à la PAC, il est nécessaire d'assurer au minimum 70% de vos surfaces de grandes cultures (hors prairies et jachères) et pour une culture donnée, la totalité de la surface doit être engagée. Pour notre exemple, il faudra donc assurer à minima 74 hectares.



Dans le cas choisi, toutes les grandes cultures seront assurées à hauteur d'un capital de 189 175 euros définis comme suit :

CULTURE	SURFACE (HA)	RENDEMENT ASSURÉ (T/HA)	VALORISATION (€/HA)	CAPITAL ASSURÉ (€)
Blé tendre hiver	50	7	173	60 500
Blé dur hiver	20	6,5	252	32 760
Maïs semences fertiles	20	1	3756	75 120
Tournesol	10	3	461	20 745

La cotisation variera en fonction du choix de votre franchise. Pour prétendre aux subventions PAC, la franchise doit être supérieure ou égale à 20%.

Pour notre exemple avec le choix d'une franchise à 20%, le coût de l'assurance sera le suivant :

AVANT SUBVENTION PAC		APRÈS SUBVENTION PAC	
Coût total (€)	Coût par hectare (€/ha)	Coût total (€)	Coût par hectare (€/ha)
10 763,78	102,51	4 089	38,95



Le saviez-vous ?

Si la solution ATEKKA vous convient et que vous êtes déjà assuré, la résiliation de votre contrat actuel est à faire avant le 1^{er} novembre 2024.

N'hésitez pas à réaliser dès maintenant votre propre devis en ligne en flashant ce QR code

Contact

09 78 80 00 52
contact@atekka.fr

lienlien.fr/atekka_cavac



VOUS ÊTES ASSURÉ ATEKKA

VOUS N'ÊTES PAS ASSURÉ

50%
de perte et +

Dès 15%
de perte

SOLIDARITÉ
NATIONALE

90%

10%
 ATEKKA

MULTIRISQUE
CLIMATIQUE
GRANDES CULTURES

 ATEKKA

EXPLOITATION
AGRICOLE

SOLIDARITÉ
NATIONALE

45%

EXPLOITATION
AGRICOLE

Avec l'assurance Atekka, en cas de perte importante, le reste à charge pour l'exploitation agricole correspond à la franchise choisie (à partir de 15%). Sans l'assurance, le fonds de solidarité nationale ne couvre qu'une partie des pertes au-delà de 50%.

▶ ENERGIE RENOUVELABLE

Une nouvelle unité de méthanisation à Aizenay

Le 5 juillet a eu lieu l'inauguration de l'unité de méthanisation SAS Agesy Methavert. Deux exploitations agricoles se sont associées pour développer une nouvelle activité et sécuriser leurs revenus. Une corde à leur arc supplémentaire adaptée à leur système agricole, car 100 % des matières valorisées en biométhane sont des couverts végétaux : des CIVEs (Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique).



De gauche à droite : Anthony Corbineau et Teddy Verdon, exploitants agricoles, Nicolas Corbineau et Dominique Verdon, respectivement directeur et président de la SAS Agesy Methavert.

Le Gaec des 3 étangs et la SCEA Citadelle, tous deux en polycultures-élevages (vaches laitières, bovins viande, cultures de vente), se sont associés pour développer une unité de méthanisation qui valorise les couverts végétaux en biométhane injecté dans le réseau local GRDF.

Afin de faciliter l'aboutissement de ce projet, Cavac a apporté son concours financier en tant qu'actionnaire minoritaire du dossier. Comme la coopérative l'avait déjà fait voilà quelques années sur le méthaniseur collectif Méthavie au Poiré-sur-Vie.

La réflexion du projet émerge à l'installation des fils des deux exploitations familiales : Teddy Verdon et Anthony Corbineau. « Ce projet est né d'une grande amitié familiale et de l'entraide historique dans nos exploitations respectives. Le projet est initié en 2018, pour préparer l'arrivée de Teddy en 2019 et de Anthony en 2022 sur nos structures respectives, et donc cette volonté de créer une

activité supplémentaire complètement intégrée dans nos systèmes agricoles afin de sécuriser nos revenus », explique Dominique Verdon.

Ainsi, en 2020 la société SAS Agesy Methavert est créée et les travaux commencent en juillet 2022 pour se terminer en mai 2024.

100% alimenté en couverts végétaux

À l'arrivée sur le site entre la quatre-voies (La Roche-sur-Yon/Challans) et le silo de Cavac, nous sommes impressionnés par les deux grandes cuves aux dômes gonflés par le gaz issu de la fermentation. Pour faire fonctionner le méthaniseur sans arrêt, les deux exploitations produisent 400 hectares de CIVEs implantées et récoltées entre deux cultures principales. Ce sont principalement du seigle et de la vesce semés juste après la moisson et ensilés et stockés en silo au printemps.

« Ils remplacent nos couverts que l'on faisait habituellement. Nous avons choisi ces plantes car elles ont un pouvoir très méthanogène et un bon rendement végétal. L'ensilage dure 15 jours et nous permet de constituer un stock sur 14-18 mois pour ne jamais arrêter la fermentation du méthaniseur », précise Teddy Verdon. Dans la fameuse "recette" viennent s'ajouter des écarts de triage de céréales et quelques résidus autres, de type résidus d'huiles végétales issus de trituration ou des pommes de terre déclassées.

C'est donc un projet avant tout agricole qui a l'originalité de ne pas incorporer les fumiers issus des élevages (lesquels sont épandus de façon classique sur les terres) et de privilégier des intrants 100% végétaux, avec un digestat en sortie de méthaniseur qui vient compléter la fertilisation des cultures.



Durant le process, les deux cuves sont connectées entre-elles. Toutes les matières vont dans la première cuve à droite, qui lorsqu'elle est pleine, se vide automatiquement dans la deuxième cuve par un mécanisme de surverse pour optimiser à 100 % les matières.



Chaque jour, 25 tonnes de CIVEs sont incorporées.

La particularité de ce méthaniseur est qu'il fonctionne sur une production mensuelle établie avec le réseau GRDF de 125 Nm³ de biométhane injecté, soit l'équivalent de la consommation de gaz annuelle d'environ 3 000 logements neufs chauffés au gaz à Aizenay et les communes environnantes, ou de celle de 44 bus roulant au Bio GNV.

Un suivi quotidien

« Au quotidien, il faut alimenter en permanence les cuves. Chaque jour, on apporte 25 tonnes de matières dans le broyeur avec une chargeuse. L'ensilage de CIVEs écrasé est ensuite injecté via des canalisations grâce à une pompe », explique Teddy Verdon qui pilote le site une semaine sur deux avec Anthony Corbineau.

La pompe centrale récupère les différents éléments essentiels à la bonne "recette" de fermentation, comme les huiles usagées issues de la trituration du colza ou les eaux pluviales du site. Ces liquides permettent d'humidifier l'ensilage de seigle et de vesce assez sec pour assurer un bon broyage. Tous ces éléments sont placés dans le méthaniseur hermétique, privé d'oxygène et chauffé à 40°C grâce au gaz produit par sa propre fermentation : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme !

Une fois le méthane extrait des cuves, il est purifié dans ce dispositif et séparé notamment du CO₂ qui sera également stocké et distribué. Car oui, ce n'est pas seulement du méthane qui est produit, mais aussi du CO₂, notamment destiné aux maraichers pour booster la photosynthèse.

Une véritable "recette"

La "recette" est un savant équilibre et de dosage des matières pour ne pas déstabiliser la biologie, à l'instar du système digestif d'une vache. Mais il y a un commencement avant de lancer la machine : la montée en charge. « Il aura fallu quelques mois pour remplir la première cuve avec de l'eau, des CIVEs et du digestat d'un autre méthaniseur, afin de créer rapidement une première base microbienne propice à la fermentation et à la production de gaz. Puis ensuite, nous avons rempli la deuxième cuve », décrit Teddy Verdon.

Une fois la fermentation terminée, une partie de la matière que l'on appelle le digestat est transférée automatiquement du méthaniseur vers un séparateur de phase.

La partie solide est stockée dans un hangar et la partie liquide dans une fosse couverte. Le tout étant ensuite épandu dans les champs lors des périodes propices.

Au quotidien, la gestion d'un méthaniseur est une routine de travail d'apport de matières et de surveillance, mais c'est un véritable nouveau métier pour ces deux jeunes agriculteurs installés. Tous les quinze jours, une analyse biologique est réalisée par les techniciens Naskeo qui les accompagnent. Naskeo est le même prestataire du méthaniseur collectif Méthavie au Poiré-sur-Vie, dont Cavac est également partenaire.

Outre Naskeo, la SAS Agesy Methavert a fait appel aussi à des entreprises locales pour la construction des différents éléments du site : sol, fosse, charpente métallique, etc. . .



► FÊTE DE L'AGRICULTURE 2024

La famille Petitprez à la fête

Plus de 70 000 personnes ont participé à la 39^e édition de la Fête de l'agriculture, les 24 et 25 août aux Brouzils et Chavagnes-en-Paillers. La famille Petitprez était présente, notamment pour le concours de présentation des génisses. Cavac aussi.



Maxence, 7 ans avec Verdict et sa maman Éva ; Élise, 10 ans avec Ulf et son papa Alexis ; Inès, 13 ans avec Unlock, grande gagnante du Concours de présentation de la fête de l'agriculture 2024.

Les Petitprez sont venus en famille à la fête de l'agriculture. Éleveurs de vaches laitières Prim'holstein à Bournezeau, Éva, Alexis et leurs trois enfants, Maxence, Élise et Inès, ont présenté leur métier et leurs bêtes aux visiteurs. « Pour partager notre passion » explique Alexis Petitprez, également président de l'association Clip&Show qui promeut l'élevage vendéen Prim'holstein. Avec son épouse Éva, ils ont embarqué dans l'aventure leurs trois enfants pour participer au concours de présentation des génisses. « Nous nous sommes préparés à ce concours pendant les vacances », raconte Élise. « Nous avons répété les positions réglementaires, la marche, le

Cavac a proposé une dégustation de ses produits, notamment la moquette Olvac sur une grillée de pain Biofournil.



nettoyage... », énumère l'aînée Inès, 13 ans. Au final, ce travail estival aura payé puisque les trois auront été distingués dans leur catégorie avec en prime, le 1^{er} prix au général pour Inès !

Tous unis pour vous nourrir, notre métier, votre richesse

De nombreuses animations étaient organisées tout le week-end sur les 20 hectares de la fête : battage et sciage de bois à l'ancienne, mois-batt cross, une manche du championnat de France de Tracto-cross, des concerts, un spectacle de drones... « On aime venir pour l'ambiance », témoigne Amandine, venue avec son mari François et leur fils de 3 ans, Ulysse. « C'est pour nous l'occasion de faire découvrir à Ulysse l'agriculture, les animaux, les engins agricoles... Et aussi de boire une petite bière ! » Présente tout le week-end, Cavac, partenaire historique de l'événement, a fait déguster aux visiteurs plusieurs de ses produits, notamment la moquette Olvac sur une grillée de pain Biofournil, ses viandes Bovineo, Porcineo, Volinéo, CPLB (lapin)...

De quoi alimenter le thème de cette année : « Tous unis pour vous nourrir, notre métier, votre richesse ».



CINÉ-DÉBAT ET EXPO



En présence du réalisateur

ÉDOUARD BERGEON

Les Bottées organisent un ciné-débat, le jeudi 3 octobre à 20h30 au cinéma Le Renaissance à Fontenay-le-Comte. La projection du documentaire Femmes de la terre sera suivi d'un échange autour de la place des femmes dans le monde agricole, en présence d'Édouard Bergeon, le réalisateur et de Lucie Mainard, fondatrice du collectif d'agricultrices Les Bottées et administratrice de Cavac.

Une exposition photographique : portraits des Bottées

Treize portraits d'agricultrices membres du collectif Les Bottées seront exposés dans le hall du cinéma à l'occasion de ce ciné-débat. Une manière de prolonger les portraits de femmes de la terre racontés dans le documentaire d'Édouard Bergeon.

Tarifs : 4€ et 3€ pour les MFR

EN SAVOIR +

